

HÉGENHEIM

L'exposition avicole, plus belle encore



Peut-être un futur pensionnaire à la maison. Photo L'Alsace

Les jeunes sujets de basse-cour seront de sortie ce dimanche 25 juillet à Hégenheim. Une première après de longs mois d'absence. Lapins, pigeons et poules vont constituer le gros des troupes soit environ une quarantaine d'animaux à plumes et à poils comme le précise Morand Waner, président des aviculteurs locaux. L'objectif de cette exposition, c'est de promouvoir des races souvent méconnues et montrer la passion de personnes pour les animaux. Des jeunes sujets dont certains deviendront peut-être... des bêtes de compétition.

Cette exposition, dans un contexte sanitaire toujours délicat, est le fruit d'un minutieux travail de préparation sachant qu'elle va jouer le rôle de vitrine du savoir-faire des aviculteurs locaux. Une équipe de bénévoles œuvrera pour faire de ce premier rendez-vous avicole après la crise sanitaire une réussite. Les exposants, par la qualité de leur travail, témoignent également d'une tradition bien ancrée dans la région « d'où l'importance de maintenir le lien associatif qui donne aux jeunes l'envie de s'engager dans l'aviculture », note Morand Waner.

J.-L.K.

YALLER Dimanche 25 juillet à partir de 9 h. Exposition en plein air dans la cour de l'école rue de Hésingue. Restauration sur place.

KEMBS-LOECHLE

La nouvelle tradition de la Schultütte



La surprise de la rentrée. Photo L'Alsace

Dans un souci d'innovation en matière d'activités pédagogiques, l'école maternelle Paul-Klee de Kembs-Loechle a adopté une tradition venue d'Allemagne : la Schultütte. « Il s'agit d'un sachet conique contenant du matériel scolaire et des jeux, que les "grands" sont allés déposer dans leur future classe de CP », explique Isabelle Haessig, la directrice. Ils en découvriront le contenu à la rentrée. Ce geste constitue une sorte de rite de passage entre la maternelle et le primaire.

Dans un autre domaine, l'école peut compter sur l'implication de certains parents d'élèves. Comme Eric Barthelemy, père de la petite Louane, venu partager ses connaissances musicales avec les enfants. « Mon but est de leur faire découvrir un instrument et leur permettre de s'exprimer en musique », confie-t-il.

J.-L.N.

EDUCATION

Périscolaire : Koetzingue préfère Magstatt-le-Haut

La décision du maire de Koetzingue est sans appel : les enfants de Koetzingue n'iront plus au périscolaire de Rantzwiller mais deux villages plus loin, à Magstatt-le-Haut. Une nouvelle qui a mis tant les parents que les élus devant le fait accompli.

Laurent Sutter, maire de Koetzingue, a organisé début juillet une réunion d'information à l'attention des parents de la commune. « Les informations étaient confuses et peu précises », témoigne un parent d'élève. Après avoir dénoncé la convention unissant le village à celui de Rantzwiller, les enfants de Koetzingue n'iront plus au périscolaire du village voisin mais deux villages plus loin, à Magstatt-le-Haut. La cause : la contribution de la commune à l'entretien du périscolaire de Rantzwiller serait jugée trop élevée.

Surprise et incompréhension

Avec cette décision unilatérale, le maire de Koetzingue a surpris tant les parents que les élus des communes voisines. Lors de la commission du périscolaire, du conseil d'école ou encore de la réunion du regroupement intercommunal Rantzwiller/Koetzingue fin juin, aucune allusion concernant une possible dénonciation de la convention pour le périscolaire



Le périscolaire accueille actuellement les enfants de Rantzwiller mais aussi ceux de Koetzingue. Photo L'Alsace/V.H.

n'aurait été évoquée par Laurent Sutter. « C'est un vrai scénario abracadabrante qui se déroule actuellement pour cette structure de périscolaire », confie Clément Sibold, maire de Rantzwiller.

Informé de la dénonciation de la convention par lettre recommandée, il n'a pas été invité à participer aux réunions d'information. « Les parents m'ont appelé le soir même, désespérés que leurs enfants aient à changer de périscolaire », raconte-t-il. Un soutien aux familles est très important pour la municipa-

lité. C'est pour cela que le maire a décidé d'accepter toutes les demandes des parents de Koetzingue souhaitant laisser leur enfant au périscolaire du village.

Des frais incompressibles

La convention signée en 2017 entre Rantzwiller et Koetzingue est effective jusqu'en 2023. Après sa dénonciation, la commune de Koetzingue se doit donc de verser les 30 000 € restants prévus dans le contrat. « Les frais de fonction-

nement sont incompressibles pour une bonne qualité d'accueil », explique le maire. La commune de Koetzingue paye chaque année 10 000 € de frais fixes auxquels s'ajoute une part variable en fonction du nombre d'enfants accueillis. Ces frais seraient jugés trop élevés pour la mairie de Koetzingue et elle aurait donc décidé de collaborer avec le périscolaire de Magstatt-le-Haut. Celui-ci n'a pas souhaité s'exprimer sur cette affaire.

Valentine HEITZ

VILLAGE-NEUF

Boulevard d'Alsace : des balises de sécurité à revoir...

Il fallait presque s'en douter... À peine les travaux d'aménagement du boulevard d'Alsace à Village-Neuf achevés que, déjà, également défilantes techniques apparaissent. C'est le cas de l'intersection au niveau de la rue du Général-de-Gaulle et donc celle du boulevard d'Alsace, à travers le nombre impressionnant de balises routières. D'ailleurs, Isabelle Trendel la maire de Village-Neuf était elle-même surprise de cette multitude de balises. Ce n'est pas forcément

le nombre qui est dérangeant mais leur disposition. Les personnes en charge de l'aménagement n'avaient pas pensé que cet axe serait également utilisé par des engins aux grands et gros gabarits.

Rappelons qu'une balise routière est conçue avec pour principe la visibilité en toutes circonstances, ce qui à Village-Neuf est largement le cas. Relativement souple et indéformable, elle est théoriquement un équipement pour le long terme.

Fixée au sol, la balise rou-

tière retourne à son état d'origine en cas de choc, ne présentant donc aucun danger pour l'automobiliste ou le véhicule. À ce principe on devrait rajouter : hormis les véhicules d'un certain volume qui ne passent pas sans toucher les balises comme le démontre l'image avec cet engin agricole.

Il faudrait revoir la disposition des plots de manière à ce qu'ils remplissent pleinement leur rôle de sécurité, pour tous les véhicules à moteur.

Jean-Luc KOCH



Un engin agricole qui ne passera pas sans écraser les balises. Photo L'Alsace/J.-L.K.

Cinq agents à l'honneur



Les nouvelles retraitées en compagnie de la maire, Isabelle Trendel. Photo L'Alsace/Jean-Luc KOCH

2019. Fabienne Auchter a rejoint la mairie le 1^{er} octobre 2000 comme agent d'entretien avant de gravir les différents échelons pour être nommée adjointe technique de 2^e classe titulaire. Pierrette Ottmann a été embauchée à la mairie de

Village-Neuf le 18 novembre 1991 comme auxiliaire aide maternelle. En 2020, peu de temps avant sa retraite, elle a été nommée agent de maîtrise. Murielle Jordan est entrée à la mairie de Village-Neuf le 24 août 2000 en tant qu'agent

territorial spécialisé des écoles maternelles. Elle a gravi les différents échelons pour terminer sa carrière en tant qu'adjoint administratif principal de 1^{er} classe. Vera Sutter a commencé sa carrière à la mairie de Village-Neuf le 15 juillet 1976 comme agent de bureau stagiaire. Elle n'a pas hésité à s'investir dans son travail, ce qui lui a permis de gravir les échelons administratifs pour être promue attachée territoriale.

Avec la remise d'un bouquet de fleurs à chacune des nouvelles retraitées, Isabelle Trendel a conclu en soulignant : « Un départ à la retraite n'est pas seulement la fin d'une expérience mais aussi le départ d'une renaissance. » Des propos qui vont rendre toute leur signification pour Francine, Fabienne, Pierrette, Murielle et Vera.

J.-L. K.

AUJOURD'HUI

L'ALSACE ET DNA SAINT-LOUIS

9 Croisée des Lys
68300 Saint-Louis
www.lalsace.fr ; www.dna.fr
Accueil guichet unique :
de 8 h à 12 h et de 13 h à 15 h
Tél. 03.89.69.59.23
alsaccueille@lalsace.fr
dnaaccstlouis@dna.fr
Service lecteurs
L'Alsace : 09.69.32.80.31
DNA : 03.88.21.56.78 ;
Rédaction
L'Alsace : 03.89.69.56.03
DNA : 03.89.70.34.13
alsredactions@lalsace.fr
dnastlouis@dna.fr
Publicité : 06.48.96.87.77.

URGENCES

Samu, médecins et dentistes de garde : 15.

Sapeurs-pompiers : 18.
Police/gendarmerie : 17.
Clinique des 3 Frontières : 0.826.30.37.37.

Centre antipoison : 03.88.37.37.37.

Police municipale : 06.72.88.99.19.

Police nationale : 03.89.70.99.20.

Pharmacies : la pharmacie de garde est indiquée sur la porte de toutes les pharmacies. On peut aussi appeler le 3237 (0,34 € la minute) ou consulter le site www.pharm68.fr

Ambulance secours transfert animalier (Asta) : 03.89.89.27.11.

Vétérinaire de garde : s'adresser à son vétérinaire habituel.

Centre de soins non programmés de Mulhouse : 3H, rue du Docteur-Léon-Mangency (à proximité du service des urgences de l'hôpital Émile-Muller). Ouvert du lundi au vendredi (sauf jours fériés), de 8 h à 20 h, sans rendez-vous. Tél. 03.89.35.06.05. Site web : https://cspn-mulhouse.fr

SERVICES

Saint-Louis agglomération : 03.89.70.90.70.

Déchetterie de Village-Neuf : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Tél. 03.89.67.88.36.

Covid-19 : cellule d'information au public, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h au 0.800.130.000 et par mail à pref-covid19@haut-rhin.gouv.fr

Centre de vaccination Covid-19 (au forum Jean-Marie-Zoellé) : prendre rendez-vous, au 03.89.91.09.62, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, et sur www.doctolib.fr

LOISIRS

Médiathèques

ET BIBLIOTHÈQUES

Le Parnasse à Saint-Louis : de 14 h à 18 h. Tél. 03.89.69.52.43.

La Citadelle à Sierentz : de 15 h à 18 h. Tél. 03.89.83.83.20.

Bibliothèque municipale à Huningue : fermée. Les livres peuvent être rapportés au Triangle les mardis, mercredis ou vendredis de 10 h à 12 h, ou à un éventuel autre créneau sur rendez-vous en appelant au 03.89.89.98.20.

KEMBS : de 16 h à 18 h 30. https://mediatheque.kembs.al-sace

OFFICE DE TOURISME Pays de Saint-Louis, région des 3 Pays : 81 rue Vauban à Village-Neuf, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Tél. 03.89.70.04.49. Mail : info@saintlouis-tourisme.fr

PISCINE Pierre-de-Coubertin à Saint-Louis : de 9 h à 19 h 30. Réservations et paiement sur https://piscines-agglo-saint-louis.fr ou sur place.

MARCHÉS

Blotzheim : centre-ville de 14 h à 18 h.

Huningue : place Abbattucci, de 8 h à 12 h.

Leymen : parking de l'église, de 16 h à 18 h.

68A-L01 02